



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

#### Un budget 2020 pour une gestion efficace de la croissance.

---

**Chelsea, le 3 décembre 2019.** Lors de sa séance du 27 novembre 2019, le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté son budget 2020. En prévision de ce budget, la MRC est dotée de deux outils de gestion essentiels : une planification stratégique 2020-2025 et un cadre financier 2019-2028. L'objectif fondamental du cadre financier consiste à favoriser un contrôle rigoureux des dépenses afin de faire face à la croissance rapide que connaissent plusieurs municipalités sur le territoire de la MRC tout en maintenant une offre de services de qualité pour les citoyens.

Le budget 2020 de la MRC comprend principalement des dépenses incompressibles, telles que les salaires, les avantages sociaux, les contrats de service, les coûts reliés à l'électricité, à la téléphonie et à l'entretien des infrastructures. Ces dépenses représentent 85% du budget de la MRC.

Le cadre financier 2019-2028 adopté par le Conseil en 2019 prévoyait une augmentation des quotes-parts 2020 de 6,5%. Lors de la planification budgétaire, l'augmentation se chiffrait plutôt à 3,96%.

Cependant, des dépenses inattendues se sont ajoutées soient :

- l'augmentation du traitement des matières recyclables (1,54%), et
- l'augmentation des frais du transport adapté et collectif (1,15%).

L'augmentation réelle pour le budget 2020 de la MRC est de 6.65%, respectant ainsi les objectifs du cadre financier. L'augmentation diffère d'une municipalité à l'autre. L'augmentation dépend de la richesse foncière, la population et les interventions policières. Le budget est établi pour le transport collectif et adapté ainsi que pour l'hygiène du milieu (i.e. collecte des matières résiduelles) selon l'utilisation.

Les maires demeurent conscients des défis de taille auxquels les municipalités feront face au cours des prochaines années. Pensons à la capacité de payer des résidents de la MRC, une croissance démographique importante, un développement économique cyclique difficile à prédire et les impacts inévitables dus aux changements climatiques.

Enfin, les maires ont décidé d'entreprendre des démarches auprès du Gouvernement du Québec afin d'encourager une plus grande équité budgétaire entre les municipalités rattachées à la SQ (environ 1 000) qui reçoivent une subvention importante et celles qui ont leur propre corps policier municipal qui ne reçoivent aucune subvention. La MRC est desservie par son propre corps policier municipal.



**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**QUOTES-PARTS POUR 2020**

<b>Municipalité</b>	<b>Quotes-parts</b>	<b>%</b>
Cantley	3 460 627\$	17.21%
Chelsea	3 307 322\$	16.45%
L'Ange-Gardien	1 795 908\$	8.93%
La Pêche	3 929 179\$	19.54%
Notre-Dame-de-la-Salette	344 833\$	1.72%
Pontiac	2 231 060\$	11.09%
Val-des-Monts	5 039 321\$	25.06%
<b>Total quotes-parts</b>	<b>20 108 250\$</b>	<b>100%</b>

**À propos de la MRC des Collines-de-l'Outaouais**

La MRC est responsable des services municipaux suivant : l'aménagement du territoire, le service de police, la cour municipale, la gestion des cours d'eau régionaux, l'évaluation foncière et la vente d'immeubles, le plan de gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le développement local et régional dans les domaines tels l'économie, le soutien aux entreprises, la culture, l'agriculture et la foresterie, le développement social et le transport collectif.

-30-

**Source :**

Claude J. Chénier  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim  
MRC des Collines-de-l'Outaouais  
819-827-0516 poste 2223  
[cchenier@mrcdescollines.com](mailto:cchenier@mrcdescollines.com)